

NOTICE D'INFORMATION SUR LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES PAR LA VILLE DE BLAGNAC

Cette notice d'information vise principalement à attirer votre attention sur le respect de l'exigence de transparence concernant les données personnelles que nous collectons pour garantir la délivrance des services que nous vous proposons. Ce document a pour objet de vous informer de la manière dont nous utilisons et protégeons vos données personnelles ainsi que les raisons pour lesquelles nous traitons vos données. Le Maire de Blagnac est le Responsable de Traitement de vos données. Le respect du Règlement Général sur la Protection des données personnelles s'applique à tous les services que nous vous proposons.

✓ **Qu'est-ce qu'une « donnée nominative » ou « donnée personnelle »?**

Il s'agit de **toute information** permettant d'identifier **directement** ou **indirectement** une personne physique.

Exemples : nom, date de naissance, adresse, numéro d'immatriculation, numéro de téléphone, photographie, commune de résidence, logement, empreinte digitale, codes d'accès ou identifiants de connexion,, données de localisation, informations relatives à la vie professionnelle, habitudes de consommation, adresse IP, etc.

✓ **Qu'est-ce qu'un « traitement de données nominatives ou personnelles »?**

Il s'agit de toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués à des données ou des ensembles de données à caractère personnel telles que :Collecte, enregistrement, organisation, structuration, conservation, adaptation, modification, extraction, consultation, utilisation, communication par transmission, diffusion, mise à disposition, rapprochement, interconnexion, limitation, effacement, destruction,...

Ex : Gestion du personnel et des rémunérations, inscription des usagers à un service municipal, trombinoscope, annuaire d'entreprises, gestion des fournisseurs, gestion de la comptabilité, gestion de clients et abonnés, gestion des outils informatiques, , surveillance (vidéo, alarme, contrôle des accès...)...

✓ **Quelles sont les données personnelles que nous collectons et traitons ?**

La ville de BLAGNAC collecte et utilise uniquement les données personnelles nécessaires au bon fonctionnement des services publics proposés. Il s'agit du respect des principes de proportionnalité et de finalité, voire de minimisation des données. A ce titre, voici les catégories d'informations que les services municipaux respectivement concernés, peuvent être amenés à vous demander :

- informations relatives à votre identification et contact (nom, prénom, lieu et date de naissance, photo, carte d'identité ou titre de séjour, passeport, adresse postale ou mail, numéro de téléphone, sexe...)
- données relatives à nos propres interactions : Informations sur nos sites internet de la Ville, sur nos pages, sur les réseaux sociaux, entretiens...
- situation familiale : statut marital, nombre d'enfants, régime matrimonial...

- données de connexion, d'identification ou d'authentification pour des services municipaux en ligne (LOGS, données de navigation, adresse IP, traces informatiques...)
- données fiscales : (Numéro fiscal, statut fiscal, pays fiscal...)
- données bancaires : RIB, numéro de carte, données sur la transaction, données de virement, informations chèquiers, valeur de votre abonnement...)
- images de vidéosurveillance du domaine public...

✓ **Quels sont les services et profils des personnes ayant accès aux données collectées ?**

Chaque service municipal pour ce qui le concerne, en fonction des activités sollicitées et des démarches que vous entreprenez. Ainsi, dans chaque Direction et service, seul un nombre limité de personnes dispose d'un accès à vos données dans le strict respect des principes de la loi.

✓ **Quels sont les principes applicables au traitement des données personnelles ?**

- **Le principe de finalité** (Chaque traitement doit obligatoirement avoir un but précis afin de fixer son utilité).
- **Le principe de proportionnalité** (Seules les informations indispensables au but du traitement sont collectées.)
- **Le Principe de sécurité et de confidentialité des informations** (Les données collectées doivent être efficacement protégées et protégeables) et **Le principe d'une durée limitée de conservation des données**
- **Le Principe du respect des droits des personnes** : Le droit à la rectification, droit d'opposition, droit à l'oubli, droit d'obtenir une réponse suite à une réclamation relative à ces droits...

Le principe de Privacy By Design et Privacy By Default : Désormais, dès la conception ou la création (d'un fichier/Logiciel... faisant intervenir les données personnelles, les principes liés aux traitements de données nominatives doivent être pris en compte.

✓ **Les destinataires de données que nous traitons ?**

Il s'agit des seuls services concernés par le traitement de votre demande. Certains organismes tels que la CAF, l'INSEE, La Préfecture de Haute Garonne, Toulouse Métropole, le Trésor Public, la Direction Générale des finances publiques... peuvent en effet être rendus destinataires de vos données lorsque votre demande l'exige.

✓ **Comment nous collectons les données personnelles ?**

La ville de BLAGNAC collecte vos données directement auprès de vous, à travers le/les formulaire(s) ou bulletins d'abonnements que vous remplissez.

✓ **Pourquoi la Ville de BLAGNAC a-t-elle besoin de collecter et traiter ces données personnelles ?**

Pour répondre aux obligations légales et réglementaires, gérer les demandes et besoins des usagers et de ses agents, assurer le fonctionnement du service public (ex: gestion des inscriptions scolaires et

périscolaires, gestion des abonnements, gestion des plaintes, inscriptions sur les listes électorales, recouvrement des deniers publics, etc.).

➤ **Comment exercer vos droits ?**

Pour exercer vos droits, vous pouvez vous adresser :

- par écrit à Monsieur le Maire, via le site internet de la Ville de BLAGNAC www.mairie-blagnac.fr/contact ou par voie postale à :

Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 1 place Jean-Louis PUIG, 31700 Blagnac ;

- ou directement auprès du service concerné.

- une fois votre demande enregistrée dans le Registre de Suivi de Réclamation, le Service concerné procède à son examen et une réponse vous est notifiée. En cas de refus, les motifs sont indiqués.

➤ **SUR LA SÉCURITE DE VOS DONNEES :**

- La Ville de BLAGNAC a mis en place une charte de confidentialité, un véritable engagement de confidentialité avec ses différents prestataires pour protéger les données personnelles qu'elle collecte.
- La Ville de BLAGNAC ne commercialise ni ne cède vos données personnelles, et ne fait aucun transfert de données hors union européenne.
- Si la ville de BLAGNAC venait à constater un acte de piratage de données personnelles vous concernant, vous seriez informé dans les meilleurs délais de cet incident exceptionnel ainsi que des mesures prises pour le stopper. La Ville de Blagnac met néanmoins en œuvre les systèmes de sécurité les plus élevés pour protéger vos données.